



## La Ville de Senlis (Oise)

15 000 habitants

Ville royale qui a préservé un patrimoine exceptionnel

Souhaite recruter

### Un Électricien (H/F)

#### **Les missions :**

Au sein du service bâtiment, l'agent assure les travaux en électricité, en réseaux de téléphonie et d'informatique pour les bâtiments communaux.

Vous interviendrez sur les installations électriques et réaliserez des travaux de maintenance.

Vous procéderez à des installations électriques provisoires pour les manifestations en intérieur ou extérieur.

Vous veillerez à la maintenance des réseaux électriques, de téléphonie ou d'informatique des bâtiments (éclairage, circuit d'alimentation, tableaux électriques, mobilier électrique, chemin de câble, lignes de téléphonie ou d'informatique, chauffage...)

Vous détecterez et signalerez les dysfonctionnements et dégradations constatés dans un bâtiment.

Vous veillerez à la sécurité des équipements, des agents et du public appelé à utiliser les installations électriques.

Vous réaliserez vos chantiers dans le respect des règles sanitaires et environnementales afin de limiter les nuisances.

#### **Profil :**

Maitrise des techniques de maintenance des systèmes électriques, de téléphonie et d'informatique

Formation initiale en électricité exigée du CAP au BAC professionnel

Vous possédez le sens du service public et aimez travailler en équipe

Vous êtes disponible, autonome, ponctuel et rigoureux

Une expérience confirmée dans un poste similaire serait appréciée

Vous possédez le permis B et les habilitations électriques à jour

#### **Contrainte(s) :**

- Assurer des astreintes techniques en semaine et week-end

#### **Statut :**

Fonctionnaire ou contractuel

Rémunération + titres restaurants + participation aux mutuelles + CNAS

Temps de travail hebdomadaire de 39h avec RTT

Merci d'envoyer votre candidature à

Madame le Maire

Par courriel uniquement à [candidatures@ville-senlis.fr](mailto:candidatures@ville-senlis.fr)

(CV et lettre de motivation en pièces jointes séparées)

Poste à pourvoir le 1<sup>er</sup> Juin 2021